



Brève 08 Mars 2010

Filière FAU : doublement des tonnages en 2010

Les fabricants de films plastiques agricoles se sont réunis en Assemblée Générale le 05 Mars dernier. Cette réunion fut pour eux, l'occasion de dresser un bilan de la première année d'activité de la filière de gestion des FAU (films agricoles usagés) :

- Collecte en cours de préparation sur l'ensemble du territoire métropolitain.
- Réseau de prestataires couvrant l'intégralité du territoire, à même d'assurer un service de récupération de proximité aux opérateurs de collectes.
- 15.190 tonnes de FAU collectées et recyclées.
- Participation au financement de la récupération des FAU dans 47 départements.
- 920K€ de dépenses pour soutenir les opérations de récupération et de valorisation.
- Un projet de Recherche et Développement visant à améliorer les conditions de dépose et de recyclage des films fortement souillés est en préparation.

Pour 2010, les fabricants tablent sur des ressources de l'ordre de 1,5 M €, en croissance de 60% par rapport à 2009. Cette augmentation est rendue possible par un plus grand nombre de contributeurs (plus de 95% des films mis en marché acquittent une éco contribution de 25 €/t), ainsi que l'aide ADEME.

Ces recettes devraient permettre à ADIVALOR, en charge de la gestion opérationnelle de la filière, de participer au financement de la récupération de 30.000 tonnes de FAU en 2010.

Films agricoles usagés : HYPLAST rejoint la filière APE

La société HYPLAST a rejoint la Commission **Agriculture, Plastique et Environnement (APE)** du **COMITE DES PLASTIQUES EN AGRICULTURE (CPA)**.

Quatorze entreprises ou groupes metteurs en marché de films plastiques agricoles sur le territoire métropolitain contribuent au financement de la récupération et de la valorisation des films agricoles usagés (FAU) par l'intermédiaire d'ADIVALOR. A ce jour, 95% du volume mis en marché contribue à la filière.

Avec ce nouveau contributeur, la Commission APE est en avance sur son tableau de marche sur lequel le COMITE DES PLASTIQUES EN AGRICULTURE s'était engagé avec l'ADEME. Les fabricants, réunis dans l'APE, étudient maintenant de nouvelles dispositions permettant d'accélérer la prise en charge des frais post-collectes.

Les contributeurs :

Agripolyane/Plastika Kritis, Groupe Alvarez, Groupe Barbier, BPI, Granger Frères, Guérin Plastiques, Hyplast, Rani/Partenia, RKW, Sainte-Germaine, Trioplast-Sms, Tama France, Groupe TPM, Unterland.

Plus d'information :

Bernard Le Moine

Délégué Général

Comité des Plastiques en Agriculture

65, rue de Prony, 75017 Paris

Tél: +33 (0)1 44 01 16 49

Mob: +33 (0)6 28 05 24 38

Mail: b.lemoine@plastiques-agriculture.com